

S'affirmer en tant que Nation
La voie diplomatique des Kitigan Zibi Anishnabeg
The Assertion of a Nation
The Kitigan Zibi Anishnabeg Diplomatic Means
Afirmarse como nación
La vía diplomática de los Kitigan Zibi Anishnabeg

Anny Morissette

Volume 43, numéro 2-3, 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026109ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1026109ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Morissette, A. (2013). S'affirmer en tant que Nation : la voie diplomatique des Kitigan Zibi Anishnabeg. *Recherches amérindiennes au Québec*, 43(2-3), 93–98. <https://doi.org/10.7202/1026109ar>

Résumé de l'article

Par la Loi sur les Indiens, les sociétés amérindiennes se sont fait imposer un nouvel univers politique par les autorités canadiennes. Elles ont donc dû composer avec le système des conseils de bande en s'adaptant et en réaménageant leurs façons de faire politiques. La tradition diplomatique algonquienne, bien active au XVII^e siècle et encore durant une partie du XVIII^e, s'est-elle aussi transformée? Depuis la vague de mouvement d'affirmation autochtone des années 1970, les relations des conseils de bande ne se limitent plus au gouvernement canadien, aux autres nations autochtones ou aux relations avec des instances non autochtones locales, régionales, provinciales ou pan canadiennes: elles s'étendent désor mais aussi au niveau international. Peut-on maintenant utiliser le mot « diplomatie » dans le contexte des conseils de bande? À l'aide de l'exemple de la communauté algonquine de Kitigan Zibi, l'auteure explore la participation active de cette bande à des rencontres avec les ambassadeurs de divers pays représentés à Ottawa. L'affirmation d'une identité nationale et la reconnaissance politique de la bande sont au coeur de cette démarche entreprise par les Anishnabeg.



NOTE DE RECHERCHE

S'affirmer en tant que Nation

La voie diplomatique des Kitigan Zibi Anishnabeg¹

**Anny
Morissette**

Programme
d'étude des
Premières Nations
École des affaires
publiques et
communautaires
Université
Concordia

recherches
amérindiennes
au québec

Vol. XLIII, Nos 2-3, 2013

PAR LA LOI SUR LES INDIENS, les sociétés amérindiennes se sont fait imposer un nouvel univers politique par les autorités canadiennes. Elles ont donc dû composer avec le système des conseils de bande en s'adaptant et en réaménageant leurs façons de faire politiques (Morissette 2007). La tradition diplomatique algonquienne, bien active au XVII^e siècle et encore durant une partie du XVIII^e, s'est-elle transformée? Jacques Leroux (1995 : 54), qui s'est intéressé à la métamorphose sociale dans la communauté algonquine de Kitcisakik, estime qu'à partir de la Loi sur les Indiens et jusque dans les années 1970, les conseils de bande ne représentaient les communautés amérindiennes qu'auprès du ministère des Affaires indiennes. Pourtant, les chefs de bande ont poursuivi des relations avec diverses bandes et nations amérindiennes de même qu'avec des localités eurocanadiennes limitrophes aux réserves. Depuis le mouvement d'affirmation autochtone des années 1970, les relations des conseils de bande ne se limitent plus au gouvernement canadien, aux autres nations autochtones ou aux relations avec des instances non autochtones locales, régionales, provinciales ou pan-canadiennes; elles s'étendent désormais au niveau international. Peut-on

maintenant utiliser le mot « diplomatie » dans le contexte des conseils de bande? À l'aide de données recueillies auprès des Kitigan Zibi Anishnabeg², où j'effectue des études de terrain depuis 2004, cette note de recherche propose d'explorer la participation active de cette bande à des rencontres avec les ambassadeurs de divers pays représentés à Ottawa. Cette note de recherche s'appuie également sur des articles de journaux locaux qui témoignent de ces rencontres et des liens que tentent de tisser les Kitigan Zibi Anishnabeg avec la communauté internationale. L'affirmation d'une identité nationale et une reconnaissance politique de la bande sont au cœur de cette démarche diplomatique entreprise par les Anishnabeg.

Je propose, avant de m'attarder sur l'analyse des visites diplomatiques à Kitigan Zibi, d'examiner l'effritement de la politique extérieure de cette Nation³ de même que la légitimité du conseil de bande comme entité diplomatique. Enfin, j'explorerai la diplomatie comme tactique de communication, de visibilité et de marchandisation de la culture.

L'EFFRITEMENT DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DES NATIONS AUTOCHTONES

Jacques Leroux (1995 : 54) considère qu'avant la promulgation de la



Figure 1
Le conseil de bande de Kitigan Zibi, août 2007
 (Photo Anny Morissette)

Loi sur les Indiens les conseils de bande étaient « des entités régionales, maîtresses de leurs territoires et participantes actives dans le jeu diplomatique de l'ethnie, telles qu'elles existaient au XVII^e siècle et encore durant une partie du XVIII^e [...] ». Même si la Proclamation royale de 1763 reconnaissait le statut de nation aux sociétés autochtones, la fin de la menace américaine sur le territoire canadien et le début du déclin de la traite des fourrures aux premières décennies du XIX^e siècle ont eu raison de la position des autochtones comme alliés des Eurocanadiens et de leur statut officiel de nation. Le rapport de domination coloniale sur les populations autochtones allait atteindre son apogée avec la mise en place de la Loi sur les Indiens. À la fin du XIX^e siècle, la société algonquine, qui avait connu des changements en raison de l'économie marchande, s'est désagrégée au niveau politique (*ibid.* : 54). Les nations autochtones n'étaient dorénavant plus souveraines mais bien officiellement sous la tutelle fédérale et, par le fait même, des acteurs inégaux du jeu diplomatique avec qui il n'était plus nécessaire d'établir des relations d'alliance et d'amitié. La perte d'autonomie politique des sociétés algonquines a également causé l'effritement de la politique extérieure puisque cette nation n'avait plus « la capacité d'imposer ses choix à des nations étrangères ou de résister à l'imposition de décisions venant de l'extérieur » (Beaulieu 2008 : 394). Ayant légalement brimé toute autre forme d'organisation politique autochtone, le conseil de bande devenait le seul appareil politique reconnu par les autorités canadiennes comme

pouvant représenter les Indiens. Toutefois, plus souvent qu'autrement, les missionnaires et les agents des Affaires indiennes s'arrogeaient le contrôle des affaires politiques officielles des bandes ainsi que le rôle d'intermédiaire avec toute autorité et ce, jusqu'au début années 1960. Amorcée en 1965, la prise en charge⁴ graduelle par les bandes indiennes de leurs propres affaires (Charest 1992 : 57) a non seulement engendré une plus grande liberté politique locale mais aussi une émancipation politique qui a progressivement permis aux Algonquins d'entrer davantage dans « le jeu diplomatique ».

LA LÉGITIMITÉ DIPLOMATIQUE DU CONSEIL DE BANDE

Depuis la campagne internationale des Cris du nord du Québec contre le projet de la Baie James dans les années 1970, il apparaît légitime de voir un regroupement de plusieurs bandes, de Premières Nations ou des associations autochtones d'agir comme ambassadeur de leurs causes auprès de pays étrangers et d'organisations mondiales. Un conseil de bande, qui après tout n'est qu'une institution locale représentant au plus 3000 individus, est-il un acteur de taille pour être considéré en tant qu'entité diplomatique? Certes, les Kitigan Zibi Anishnabeg n'ont pas de politique étrangère et ne sont pas un État-nation. Mais la diplomatie ne se résume plus à ces conceptions traditionnelles. Comme l'a démontré le politologue Michael Bruter (1999) à propos des délégations de la Commission européenne, il est possible pour une institution, non seulement de faire de la diplomatie, mais d'être considérée comme une ambassade sans État (« *embassy without a state* »). Pour lui (*ibid.* : 183), ces « délégations apparaissent comme des institutions qui reflètent [...] la transformation de la pratique diplomatique à la veille du 21^e siècle ». Le conseil de bande de Kitigan Zibi semble suivre ce même courant de renouveau du cadre conventionnel des relations internationales car il participe dans ce qu'on peut appeler la pratique d'une diplomatie polylatérale. Ce néologisme élaboré par Kofi Annan tient compte de la conduite de relations internationales par des acteurs nouveau genre, non étatiques, comme des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations internationales et des collectivités locales (Loriol 2009 : 81). Pour l'historienne Whitney Lackenbauer et le politologue Andrew Cooper (2007 : 113), l'habileté des leaders autochtones canadiens à gérer des forums internationaux complexes représente également une forme hybride de



Figure 2
Centre culturel de Kitigan Zibi, août 2007
 (Photo Anny Morissette)

diplomatie. Pierre-Gerlier Forest et Thierry Rodon (1995) poussent plus loin cette réflexion. Ils considèrent les relations internationales des autochtones comme étant la « troisième diplomatie » canadienne après celle d'Ottawa et des provinces (Forest et Rodon 1995 : 57). Les relations directes entre Autochtones et gouvernements étrangers font, entre autres, partie des catégories des activités internationales des autochtones identifiées par ces auteurs (*ibid.* : 39). Le sociologue Marc Loriol (2009 : 82) résume les facettes de l'activité diplomatique en quatre verbes : représenter, informer, négocier et organiser. Ces verbes correspondent en tout point au rôle d'un conseil de bande. Par ailleurs, certains chercheurs (par exemple Paul Sharp 1999) ne restreignent pas le concept de diplomatie à des acteurs spécifiques et à des tâches spécifiques, mais optent plutôt pour une approche de la diplomatie en termes de représentation (Jönsson 2002 : 213). En fait, la diplomatie ne permet pas seulement de construire des relations (Sharp 1999 : 55). Elle permet aussi aux acteurs de produire, reproduire, voire manipuler leurs identités l'un par rapport à l'autre (*ibid.* : 33, 55).

LES RENCONTRES AVEC LES AMBASSADEURS DE DIVERS PAYS REPRÉSENTÉS À OTTAWA

En 2010, la communauté de Kitigan Zibi accueillait des représentants de la Norvège, de la Mongolie, de même que la chargée d'affaires par intérim de l'ambassade de Suède ainsi que l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne (Lacaille 2010). Dans l'hebdomadaire *La Gatineau*, Jean Lacaille (2010) dresse un compte rendu de

la visite de ce dernier à Kitigan Zibi, et le chef Gilbert Whiteduck y précise, en entrevue, que les affaires et le tourisme ont été au cœur de son entretien de deux heures avec l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne. Sur le plan commercial, les Kitigan Zibi Anishnabeg tentent notamment d'accéder au marché international en exportant leur sirop d'érable Awazibi⁵. Outre un entretien formel, la visite du centre culturel, une cérémonie d'échange de cadeaux et un repas traditionnel étaient au programme. Ces éléments faisaient partie de la tradition diplomatique amérindienne, comme le relate l'historien Gilles Havard (1992 : 24) à propos des rencontres diplomatiques euro-amérindiennes du XVII^e siècle : « Les conférences s'achevaient toujours par un don réciproque de présents qui avait valeur d'engagement mutuel lorsqu'un traité était conclu et se punctuaient dans le bruit et l'allégresse d'un festin réconciliateur. » En

recevant les ambassadeurs de divers pays, la bande ne renoue pas seulement avec ses traditions diplomatiques, mais elle s'affirme en tant que Nation par une mise en scène de son identité. La photo du reportage sur l'événement effectué par l'hebdomadaire *La Gatineau* est très révélatrice à ce sujet. On y aperçoit le chef Whiteduck, portant une veste sans manches à motifs autochtones (des plumes aux extrémités d'une roue de médecine), un aîné, un membre du conseil de bande, une femme de la communauté et des dignitaires posant devant le drapeau de la communauté. Emblème d'identification par excellence, un drapeau est un symbole national fort. La présence du drapeau de la communauté apposée au mur de la pièce centrale du centre culturel n'est pas anodine. Il s'agit là d'une mise en scène politique puisque le drapeau repose habituellement à la verticale dans un socle à l'entrée de la salle. La composition de la délégation algonquine est également signifiante. Ainsi, il n'est pas étonnant d'y retrouver un aîné puisque les aînés occupent une place importante dans les sociétés algonquines comme détenteurs des traditions et des connaissances anishnabegs telles que la langue, l'ancien mode de vie, les légendes (Bousquet 2001 : 380).

L'ambition diplomatique de la communauté vise également une reconnaissance de la singularité politique de la bande puisque, comme le confirme le chef, cette dernière envisage de « rencontrer toutes les ambassades à Ottawa en propageant la distinction du peuple de la Première Nation qu'il dirige » (Lacaille 2010). Ces rencontres diplomatiques

s'inscrivent au cœur d'une stratégie revendicatrice. Mentionnant que le premier contact avec l'Allemagne pouvait mener à des échanges futurs, le chef Whiteduck précise : « entre nos deux Premières Nations » (Lacaille 2010). Désigner l'Allemagne comme Première Nation apparaît curieux. Il est difficile de savoir ce que le chef sous-tend avec cette référence. Fait-il, par exemple, allusion au fait que les Allemands aussi sont les premiers habitants de leur pays? Mais, ce faisant, le chef positionne la bande sur le même pied que le pays européen. Il tente ainsi d'augmenter le pouvoir de la bande au-delà du local. Les échanges futurs envisagés entre l'Allemagne et Kitigan Zibi seront-ils le fruit d'une réelle relation bilatérale? En d'autres termes, que peut gagner l'Allemagne, ou tout autre pays, à s'allier à un conseil de bande? Bien que, sur le plan économique, Kitigan Zibi soit la communauté algonquine qui possède le plus d'infrastructures locales (notamment plusieurs stations services, une boutique de sport, un magasin de rénovation, une imprimerie) et de services (tels un salon funéraire, un centre de réhabilitation, une maison d'accueil pour les victimes de violence familiale, un centre pour personnes handicapées et un foyer pour personnes âgées), je crains qu'il y ait peu de gain à retirer pour les pays étrangers. Les bénéfices semblent être plutôt de nature culturelle. La promotion de la culture est au cœur des activités de tout représentant étranger officiellement détaché en sol canadien. Approfondir les connaissances de la culture algonquine et développer des relations dans le domaine culturel apparaissent être des avantages intéressants et même utiles.

LA DIPLOMATIE COMME TACTIQUE DE COMMUNICATION, DE VISIBILITÉ ET DE MARCHANDISATION DE LA CULTURE

La diplomatie n'est pas seulement un système de représentation mais aussi de communication (Jönsson 2002 : 213). La tâche d'un diplomate inclut la collecte d'informations auprès du pays d'accueil afin d'orienter la construction d'une position, de décisions et de choix politiques pour sa nation (Loriol 2009 : 90). Dans les nouvelles brèves apparaissant sur son site Internet, l'ambassade de Suède à Ottawa résume en ces mots la visite de leur chargée d'affaires par intérim : « La visite avait pour but de susciter une nouvelle relation productive et de promouvoir l'essence d'une coexistence pacifique. Les délégués ont tenu une réunion avec le chef Gilbert Whiteduck et d'autres membres du conseil de bande, où l'accent était mis sur l'échange et l'histoire de la Nation anishnabe⁶ ». Les rencontres avec les représentants de pays étrangers visent certainement à faire connaître les réalités algonquines, à acquérir une visibilité et à obtenir des appuis de taille à l'international pour faire avancer et promouvoir les intérêts anishnabegs. Toutefois, il est difficile d'évaluer les impacts et les bénéfices politiques réels de ces visites

diplomatiques pour les Algonquins. La portée symbolique sur le plan identitaire est toutefois visible dans ce compte rendu car l'ambassade reconnaît l'importance de tisser des liens pacifiques avec cette bande et considère les Kitigan Zibi Anishnabeg comme une nation.

À part la diffusion Internet émise par l'ambassade de Suède à Ottawa, la couverture médiatique des rencontres diplomatiques à Kitigan Zibi ne semble pas avoir dépassé le cadre des journaux régionaux. Néanmoins, la population locale est prise à témoin de cette campagne internationale de reconnaissance menée par les Anishnabeg et de l'importance grandissante de ces acteurs au point qu'ils suscitent l'intérêt de dignitaires étrangers. Si nous regardons de plus près les photos de ces visites diplomatiques dans la réserve mises en ligne et publiées dans les journaux, on peut constater que ces rencontres ne sont pas de nature communautaire mais privée. Il n'y a pas foule entourant les dignitaires car la communauté ne semble pas avoir été conviée aux rencontres. Le bulletin hebdomadaire de Kitigan Zibi, communément appelé le « *flyer* », ne fait nullement mention de la venue de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne ni de la chargée d'affaires par intérim de l'ambassade de la Suède. Outre la radio communautaire CKWE station, le *flyer* est l'outil de communication entre les différents secteurs du conseil de bande et les membres de la communauté. La promotion de toute activité communautaire y est habituellement divulguée. Comme toute délégation, les Kitigan Zibi Anishnabeg souhaitent faire une bonne impression aux dignitaires étrangers. Pour ce faire, les visites diplomatiques ne sont pas improvisées mais préparées comme c'est habituellement le cas pour une ambassade (Kingston de Leusse 1998 : 149, in Loriol 2009 : 83). Les rencontres ont lieu dans un environnement contrôlé où les invités de la communauté sont triés sur le volet. Le caractère privé de ces rencontres limite davantage les incidents potentiels pouvant révéler le côté un peu sombre de leur réalité au sein de la réserve. Il donne aussi un aspect formel aux visites.

Les discussions axées sur les affaires et le tourisme autochtone, de même que le rituel diplomatique et les cérémonies culturelles orchestrés par les Kitigan Zibi Anishnabeg, peuvent être considérées comme une marchandisation de leur culture. Nicks (1999) et Phillips (1998) interprètent la participation des Amérindiens à la marchandisation de leurs cultures, comme « une stratégie pour une survie non seulement économique mais aussi culturelle » (Phillips 1998 : 14). Marie-Pierre Bousquet (2008 : 18, 20 et 37), qui s'est intéressée aux offres touristiques à Pikogan et à Kitigan Zibi de même qu'aux images que les Amérindiens produisent d'eux, rappelle que le tourisme amène les Anishnabeg à se présenter comme sujets et objets d'une portion de leur culture qui se doit d'être « aisément compréhensible pour les néophytes » afin de se vendre aux visiteurs. Pour ce faire, les Kitigan

Zibi Anishnabeg se doivent de montrer les beaux côtés de leur culture, voire parfois les clichés exotiques tant recherchés par les étrangers.

CONCLUSION

Le chef du conseil de bande n'a jamais été le seul ambassadeur politique de la Première Nation de Kitigan Zibi. Le gardien des wampums⁷, une figure de la politique traditionnelle anishnabeg, a toujours veillé en parallèle à la défense et à la reconnaissance des droits de ce peuple algonquin et des autochtones canadiens de manière générale⁸. Connus en Amérique et à l'international, le gardien des wampums William Commanda a participé à maintes reprises à des conférences de l'ONU, célébré des cérémonies au nom des Premières Nations canadiennes pour accueillir des dignitaires comme Nelson Mandela et le Dalai Lama⁹. La Suisse, la France, l'Allemagne, le Danemark, les États-Unis, le Mexique et le Japon sont parmi les pays où il a livré des discours faisant la promotion de l'harmonie entre les peuples, de la justice et du respect envers la Terre-Mère¹⁰. Alors que William Commanda n'est plus, qui prendra désormais soin de ces objets diplomatiques traditionnels que sont les wampums et de l'histoire de la nation qu'ils représentent? Cette fonction traditionnelle sera-t-elle léguée au conseil de bande? Par un renversement de l'histoire, on assiste à nouveau de nos jours au temps des alliances avec les nations autochtones. Celles-ci ne sont plus limitées au cadre canadien. Le renouveau des rituels diplomatiques, la mise en scène de symboles comme le drapeau ou la présence d'ainés, le recours à l'histoire de la communauté, qui sont au cœur des rencontres avec des dignitaires étrangers, constituent une affirmation de la souveraineté de la Nation de Kitigan Zibi et contribuent fortement à la construction d'une personnalité internationale anishnabe. Cela témoigne également du développement d'une troisième diplomatie au Canada, de niveau local et avec ses propres couleurs et ses ambitions distinctes qui reflètent la décolonisation des communautés autochtones.

Notes

1. Cette note de recherche est tirée d'une conférence présentée par l'auteure lors du Colloque annuel des jeunes chercheurs de la Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone : Les identités autochtones, Université du Québec à Montréal, Montréal, 3 mai 2012.
2. Aussi connue sous le nom de bande de la réserve de Maniwaki ou de la Rivière Désert, les Algonquins de cette communauté se désignent eux-mêmes sous l'ethnonyme « Kitigan Zibi Anishnabeg » qui signifie « les gens de la rivière au jardin » (*kitigan* : jardin ; *zibi* : rivière ; *Anishnabeg* : gens) [McGregor 2004 : 324]. Anishnabeg est la forme plurielle de Anishinabe. Anicinabek, et son singulier Anicinabe, est une variante orthographique du même ethnonyme.
3. Une nation autochtone est une identité d'appartenance collective reliant un ensemble de bandes possédant des territoires

limitrophes, une histoire, une langue, des croyances et des traditions communes. Ce terme s'applique à la communauté de Kitigan Zibi puisqu'elle est composée d'individus provenant de diverses bandes : la bande des Algonquins du Lac des Deux Montagnes, la bande de la Rivière du Lièvre, la bande de la Rivière Coulonge, la bande de la Rivière Gatineau, la bande de la Rivière Désert ainsi que celle du Lac Basketong (Speck 1929; Petruzzo 1929; Frenette 1993 : 41-43).

4. D'après Charest, le processus de la prise en charge des communautés autochtones aurait émergé du programme d'animation ou d'aménagement communautaire du ministère des Affaires indiennes. Ce dernier « visait à aider la population indienne à acquérir les compétences nécessaires à la gestion des affaires locales » (Canada, 1973-1974 : 36-38, cité dans Charest 1992 : 57).
5. Tiré du site de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador, <<http://iddpnql.ca/public/documents/uploaded/presentation-jamesbernier-eng.pdf>> (consulté le 18 avril 2012).
6. Tiré du site Internet de l'ambassade de Suède à Ottawa, <http://www.swedenabroad.com/News_____8338.aspx?-slaveid=108116> (consulté le 18 avril 2012).
7. Comme l'explique Bousquet (2001 : 388) : « Les wampums sont des bandes de perles de coquillage, de couleur violette et blanche, assemblées par tissage en ceintures, bandeaux, colliers ou autres. Ils servaient à de multiples fins, dont l'ornementation, les échanges, la diplomatie, les cérémonies funéraires, les mariages, comme prix de rachat d'un crime, comme honoraire pour services chamaniques. » Pour un historique et une symbolique des wampums de Kitigan Zibi, voir Arthur Einhorn (1974) et Pauline Joly de Lotbinière (1993).
8. Voir Anny Morissette (2013) pour une analyse sur les leaders anishnabegs présents à Kitigan Zibi, sur la dynamique politique interne de la bande et la quotidienneté et la contemporanéité de l'exercice du pouvoir dans cette réserve.
9. Tiré du site <<http://wolf-eyes.forumactif.com/t1147-elder-william-commanda>> (consulté le 1 mai 2012).
10. *Ibid.*

Ouvrages cités

- BEAULIEU, Alain, 2008 : « 'L'on n'a point d'ennemis plus grands que ces sauvages' : L'alliance franco-innue revisitée (1603-1653) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 61(3-4) : 365-395.
- BOUSQUET, Marie-Pierre, 2001 : *Quand nous vivions dans le bois, le changement spatial et sa dimension générationnelle : l'exemple des Algonquins du Canada*. Thèse de doctorat, Faculté des études supérieures de l'Université Laval (Canada) et à l'Université de Paris X – Nanterre (France).
- , 2008 : « Tourisme, patrimoine et culture, ou que montrer de soi-même aux autres : Des exemples anicinabek (algonquins) au Québec », in Katia Iankova (dir.), *Le tourisme indigène en Amérique du Nord* : 17-41. L'Harmattan, Paris.
- BRUTER, Michael, 1999 : « Diplomacy without a state: The external delegations of the European Commission ». *Journal of European Public Policy* 6(2) : 183-205.
- CANADA, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, 1973-1974 : *Rapports annuels*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa.
- CHAREST, Paul, 1992 : « La prise en charge donne-t-elle du pouvoir? L'exemple des Atikamekw et des Montagnais ». *Anthropologie et Sociétés* 16(3) : 55-76.

- EINHORN, Arthur, 1974 : « Iroquois-Algonquin Wampum Exchanges and Preservation in the Twentieth Century: A Case Study for In Situ Preservation ». *Man in the Northeast* 7 : 71-86.
- FOREST, Pierre-Gerlier, et Thierry RODON, 1995 : « Les activités internationales des autochtones du Canada ». *Études internationales* 26(1) : 35-57.
- FRENETTE, Jacques, 1993 : « Kitigan Zibi Anishnabeg. Le territoire et les activités économiques des Algonquins de la rivière Désert (Maniwaki) 1850-1950 ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXIII(2-3) : 39-51.
- HAVARD, Gilles, 1992 : *La grande paix de Montréal de 1701 : Les voies de la diplomatie franco-amérindiennes*. Recherches amérindiennes au Québec, collection Signes des Amériques, Montréal.
- JOLY DE LOTBINIÈRE, Pauline, 1993 : « Des wampums et des "petits humains". Récits historiques sur les wampums algonquins ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXIII(2-3) : 53-68.
- JÖNSSON, Christer, 2002 : « Diplomacy, bargaining and negotiation », in W. Carlsnaes, T. Risse et B.A. Simmons (dir.), *Handbook of International Relations* : 212-234. Sage Publications, London.
- KINGSTON DE LEUSSE, Meredith, 1998 : *Diplomate : Une sociologie des ambassadeurs*. L'Harmattan, Paris.
- LACAILLE, Jean, 2010 : « Kitigan Zibi reçoit l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne. Cette rencontre est le prélude à des échanges entre les deux Premières Nations ». *La Gatineau*, édition en ligne du 2 et du 9 décembre <<http://www.lagatineau.com>>, (consulté le 13 décembre 2010).
- LACKENBAUER, Whitney, et Andrew COOPER, 2007 : « The Achilles heel of Canadian international citizenship: Indigenous diplomacies and state responses ». *Canadian Foreign Policy Journal* 13(3) : 99-119.
- LEROUX, Jacques, 1995 : « Les métamorphoses du pacte dans une communauté algonquaine ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXV(1) : 51-69.
- LORIOU, Marc, 2009 : « Les enjeux actuels de l'évolution des métiers de la diplomatie ». *Les Cahiers Irice* 1(3) : 81-102.
- MCGREGOR, Stephen, 2004 : *Since Time Immemorial: « Our Story ». The Story of the Kitigan Zibi Anishnabeg*, Kitigan Zibi Education Council.
- MORISSETTE, Anny, 2007 : « Composer avec un système imposé : La tradition et le conseil de bande à Manawan ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXXVII(2-3) : 127-138.
- , 2013 : *Le leadership interstitiel, le champ d'action des Amérindiens ou le pouvoir dans la marge : L'exemple de la communauté algonquaine de Kitigan Zibi (Québec)*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- NICKS, Trudy, 1999 : « Indian Villages and Entertainments. Setting the Stage for Souvenir Sales », in Ruth B. Phillips et Christopher B. Steiner (dir.), *Unpacking Culture: Art and Commodity in Colonial and Postcolonial* : 301-315. University of California Press, Berkeley & Los Angeles.
- PETRULLO, Vincent M., 1929 : « Decorative Art on Birch-Bark from the Algonquin River du Lièvre Band ». *Indian Notes* 6 : 225-242.
- PHILLIPS, Ruth B., 1998 : *Trading Identities: The Souvenir in North American Art from the Northeast 1700-1900*. McGill's-Queen's University Press/University of Washington Press, Montréal/Seattle.
- SHARP, Paul, 1999 : « For Diplomacy: Representation and the Study of International Relations ». *International Studies Review* 1 : 33-57.
- SPECK, Frank G., 1929 : « Boundaries and Hunting Groups of the River Desert Algonquin ». *Indian Notes* VI(2) : 97-120.

La revue *Recherches amérindiennes au Québec* est disponible dans les points de vente suivants :

Boutique du musée Pointe-à-Callière
150, rue Saint-Paul Ouest Montréal (QC)

Le Parchemin
505, Sainte-Catherine Est Montréal (QC)

Librairie de l'Université de Montréal
3200, rue Jean-Brillant Montréal (QC)

Librairie du Square
3453, rue Saint-Denis Montréal (QC)

Librairie L'Écume des Jours
125, Saint-Viateur ouest Montréal (QC)

Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson
333, rue Émond Melocheville (QC)

Renaud-Bray
(Différentes succ. au Québec)

Zone Libre Librairie
262, Sainte-Catherine Est Montréal (QC)